

Bruxelles, le 1er juillet 2008

Les footballeurs et leurs employeurs ouvrent un nouvel espace de dialogue social dans l'Union européenne

Les associations représentant les joueurs, les ligues et les clubs de football des quatre coins de l'Union européenne se sont réunies aujourd'hui pour la première fois à Paris afin de se pencher sur des préoccupations communes touchant aux relations du travail dans le secteur du football professionnel. Le nouveau comité de dialogue social, dont les travaux ont été engagés par M. Vladimír Špidla, commissaire à l'emploi et aux affaires sociales et M. Ján Figel', commissaire à l'éducation, à la formation, à la culture et à la jeunesse, rassemble la Fédération internationale des associations de footballeurs professionnels – Division européenne (FIFPro) et l'Association des ligues européennes de football professionnel (EPFL). Le côté employeur est complété par l'Association Européenne des Clubs (ECA). Eu égard à la spécificité de la gouvernance du sport, les partenaires sociaux ont invité l'UEFA à présider leur dialogue.

«Les footballeurs comptent parmi les professionnels les plus mobiles d'Europe, aussi ce nouveau dialogue social contribuera-t-il à régler des questions qui sont tout simplement impossibles à résoudre sur le plan national», a déclaré M. Špidla. «Assis à la même table, employeurs et joueurs pourront améliorer les relations de travail pour tous les joueurs et atténuer leurs différends par le dialogue. J'incite à présent les autres partenaires sociaux du secteur du sport à suivre ce très bon exemple.»

M. Ján Figel' a ajouté : «C'est la première fois que les diverses parties prenantes se réunissent avec la Commission pour discuter la question du travail. Je m'en félicite tout particulièrement parce que cela met en pratique une des mesures principales définies dans le livre blanc de la Commission sur le sport en juillet 2007. Je crois que cette réunion indique une volonté accrue et une ouverture durable d'un dialogue constructif dans le monde du sport entre les organisations sportives, les sportifs et la Commission européenne. Nous attendons avec intérêt de construire sur cette initiative. »

Le premier sujet de débat sera celui des exigences minimales applicables aux contrats des joueurs professionnels. Les partenaires, représentés par Sir Dave Richards, président de l'EPFL et de la *Premier League*, et M. Philippe Piat, son homologue de la FIFPro – Division européenne, et M. Jean-Michel Aulas (ECA et Olympique Lyonnais) – échangeront leurs points de vue et tenteront de s'accorder sur des normes minimales dans des domaines comme la santé et la sécurité au travail, l'assurance maladie, l'éducation des jeunes joueurs, les droits et obligations des joueurs, la résolution des conflits et les droits d'image. Au sein de l'Union européenne, la FIFPro représente plus de 28 000 joueurs de vingt États membres, et l'EPFL fait de même pour les ligues supérieures et associations de clubs de dix-sept États membres, soit un total de plus de six cents clubs européens.

En particulier, elle s'exprime au nom de ces ligues et des associations de clubs françaises et néerlandaises qui négocient des conventions collectives au niveau national; de telles conventions existent actuellement dans onze États membres. Les partenaires sociaux souhaitent également favoriser le dialogue social et renforcer les capacités disponibles dans les États membres de l'Union. L'ECA représente 103 des meilleurs clubs, dont actuellement 67 font parties des États membres de l'Union européenne.

Ce dernier comité de dialogue social sectoriel est le 36^{ème} du genre à être mis sur pied à l'échelon de l'Union; il permettra aux partenaires sociaux européens de contribuer, par leur participation autonome, à la gouvernance dans le domaine de l'emploi. Dans le livre blanc sur le sport qu'elle a publié en 2007, la Commission a encouragé le dialogue social dans ce secteur.

Pour de plus amples informations:

<http://ec.europa.eu/socialdialogue>

<http://ec.europa.eu/sport>